

QUESTIONS / REPONSES



DEMOGRAPHIE MEDICALE

M. le Premier Ministre, ma question porte sur la démographie médicale et de l'offre de soins. Sur notre territoire, la communauté de communes de la châtaigneraie cantalienne a fait de gros effort pour nous équiper en maisons de santé pluriprofessionnelles, pas moins de 4 projets qui ont vu ou qui vont voir le jour. Ailleurs des professionnels de santé ont pris aussi des initiatives pour réaliser des maisons de santé pluri professionnelles, à titre privé, tellement aujourd'hui la pratique collective est devenue une condition pour l'attractivité de jeunes médecins, et nous en sommes tous convaincus. Malgré cela et malgré des résultats tout à fait intéressants puisque 4 médecins ont rejoint notre territoire, ces dernières années ; malgré cela des difficultés persistent. 2 médecins ont pris leur retraite et ne sont toujours pas remplacés aujourd'hui, un autre médecin qui a une forte patientèle va arrêter aussi, son activité bientôt. Sur ma commune même où nous avons autre fois 2 médecins, nous n'en avons plus aujourd'hui et malgré des efforts que nous faisons pour leur permettre des bonnes conditions d'exercice, nous n'avons toujours pas de praticiens qui veulent s'installer. Ma question est simple, M. le Premier Ministre, quelles mesures pensez-vous qu'il serait utile de prendre pour avoir suffisamment de médecins, pour que ces médecins viennent s'installer dans des zones où leur présence est absolument nécessaire, et je ne vous ai pas parlé de la question des spécialistes, il faut près d'un an dans le Cantal pour obtenir un rendez-vous avec un ophtalmo par exemple. La question de la présence médicale de l'offre de soins est une condition essentielle à l'attractivité des territoires et particulièrement des territoires ruraux.

Je vous remercie